

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention Métiers de la mer : nautisme

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation- Développer une argumentation avec esprit critique- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et gestion de l'activité globale portuaire - Planification des normes de sécurité (en accord avec la législation et les règles domaniales) dans le secteur portuaire et du nautisme - Supervision de la maintenance des équipements en milieu portuaire et nautique - Supervision des normes d'hygiène et de salubrité environnementales dans les ports - Gestion de clientèle dans les ports et le commerce autour du nautisme - Conseil et expertise dans le domaine maritime - Conseiller pour le développement économique pour répondre aux besoins des professionnels dans les ports - Gestionnaire de l'évènementiel lors de l'organisation de manifestations nautiques (course du Rhum...) - Management d'équipe dans différents domaines comme l'évènementiel, la maintenance, l'HSE 	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels du domaine de « Métiers de la mer – Nautisme » potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel dans le domaine des « Métiers de la mer » en fonction du contexte lié au « Nautisme » - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Intégrer les normes spécifiques au domaine du nautisme et des activités portuaires - Assurer la sécurité des interventions pour le personnel et les usagers - Coordonner les méthodes et les moyens de protection afin diminuer l'ampleur et les conséquences des accidents - Prévenir les services d'urgence en cas d'accident ou de défaillance - Effectuer des prélèvements sur les sites suspects pour analyses - Proposer l'exécution de travaux permettant de diminuer les nuisances du site - Produire un projet de certification « ports propres » et actif en biodiversité - Gérer les flux de matières et d'énergie entrant et sortant - Analyser les défaillances afin de proposer des améliorations et éviter les incidents et les accidents - Appliquer des codes architecturaux nécessaires à la protection et à la valorisation patrimoniale côtiers - Sensibiliser et former le personnel de maintenance des équipements et des installations - Optimiser la facilité d'intervention sur les équipements - Organiser pour prévenir les méthodes et les moyens de protections afin de réduire la fréquence des risques - Appliquer des règles ou des préconisations d'ergonomie relative aux activités dans les ports et le commerce autour du nautisme - Réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif d'une situation par rapport à la réglementation - Concevoir des indicateurs de performance, en assurer le suivi et la diffusion - Etre à l'écoute des attentes des clientèles françaises et étrangères afin de résoudre rapidement leurs problématiques et d'anticiper les besoins - Synthétiser l'ensemble des études et analyses et les concrétiser dans un projet de développement local - Participer à la gestion d'évènementiels lors de manifestation technique - Dialoguer en anglais technique avec une clientèle et des fournisseurs - Organiser et répartir le travail d'une équipe de collaborateurs. - Respecter la mixité et l'égalité dans les ports de plaisance 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>- Programmation des opérations de maintenance des bateaux et des installations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les défaillances afin de proposer des améliorations et éviter les incidents et les accidents - Appliquer les prescriptions techniques (normes et réglementation) des équipements matériels et installations - Identifier le niveau de qualité du matériel nautique (bateaux, articles de sport nautique) lors d'une reprise commerciale ou d'un retour de location - Concevoir et appliquer des méthodes et des outils pour le maintien et l'évolution de la qualité des services de l'entreprise - Contrôler la conformité d'application des procédures qualité - Renseigner les supports de suivi et de traçabilité des contrôles - Assurer la veille réglementaire relative aux activités dans les ports et le commerce autour du nautisme - Sensibiliser et former le personnel de maintenance des équipements et des installations - Diriger et suivre les travaux d'entretien et de dépannage - Optimiser la facilité d'intervention sur les équipements <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	